

LES EPREUVES DU CONCOURS

Concours externe : Développeur d'applications

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

Epreuve n° 1

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

La rédaction d'une note de synthèse à partir de l'analyse d'un dossier technique dont la notation se fera selon les critères suivants :

- technicité notée sur 14
- expression française notée sur 6

Epreuve n° 2

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

La rédaction d'une note à partir de l'analyse d'un dossier portant sur l'informatique, laquelle sera fixée en fonction du profil du poste à pourvoir, faisant appel à l'expérience professionnelle du candidat

Epreuve n° 3

Durée : 5 heures

Coefficient : 4

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des spécialités suivantes, au choix du candidat, lors de l'inscription sans possibilité de modification ultérieure:

- 1) Développeur d'applications web
- 2) Développeur de bases de données
- 3) Architecte de systèmes d'informations

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Epreuve n° 1

Durée : 40mn

Coefficient : 7

Un entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances à caractère technique et général du candidat et son aptitude à s'intégrer au sein d'une collectivité territoriale, suivi d'une série de questions portant sur la connaissance de la Polynésie française, de ses institutions, de sa société, de son histoire, de sa culture et de son environnement ; au cours de cet entretien, seront également jugées : la présentation, l'expression orale et la motivation du candidat

Epreuve n° 2

Durée : 20 mn

Coefficient : 2

Un entretien facultatif en anglais portant sur un sujet d'ordre général, au choix du candidat, lors de l'inscription sans possibilité de modification ultérieure

Epreuve n° 3

Durée : 20 mn

Coefficient : 2

Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général